

APPEL A DEVIS

IMPORTANT : Le présent document n'a pas valeur contractuelle. CFI peut à tout moment et jusqu'à la conclusion effective d'un contrat avec le(s) prestataire(s) sélectionné(s), décider unilatéralement de ne pas donner suite sans justification, aucune. CFI se réserve les droits de modifier tout ou partie des éléments du présent document ou de conclure un contrat similaire avec le prestataire de son choix. Aucune société ne pourra élever aucune réclamation à ce sujet ni prétendre à une indemnité quelle qu'elle soit.

DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES DEVIS :

Au plus tard le lundi 17 février 2025 à 13h00 CET (UTC +1).

Envoi par e-mail à l'adresse suivante : thomas.delalandre@cfi.fr copie marie-laure.brillet@cfi.fr

avec impérativement en objet « Evaluation du projet A Voix Egales »

SOMMAIRE

1. CONTEXTE.....	1
2. OBJET DU PRÉSENT APPEL A DEVIS	6
3. DUREE PREVISIONNELLE DU CONTRAT.....	11
4. LIEU D'EXECUTION DES PRESTATIONS.....	12
5. VALEUR TOTALE ESTIMEE.....	12
6. CONDITIONS D'ENVOI DES PROPOSITIONS	12
7. SELECTION DES PROPOSITIONS	14

1. CONTEXTE

1.1. Présentation de CFI

Canal France International : une agence publique d'appui aux médias

CFI agit pour favoriser le développement des médias partout dans le monde et en particulier en Afrique subsaharienne, dans le monde arabe et dans les pays du voisinage de l'Union européenne. Au cœur de notre action : la lutte contre la désinformation, la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, la protection de l'environnement, la promotion de la démocratie et de l'engagement citoyen. CFI est un opérateur du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et une filiale du Groupe France Médias Monde.

1.2. Contexte de l'Appel à devis

Présentation du projet « A Voix Egales »

Le projet « A Voix Egales » (Equal Voices en anglais) a vu le jour sur la base de l'étude [« L'égalité des genres dans les médias et les contenus médiatiques en Afrique sub-saharienne »](#) menée entre septembre 2020 et mars 2021 par le GRET, et commanditée par CFI, dans 4 pays d'Afrique subsaharienne (Niger, République Démocratique du Congo, Ghana et Côte d'Ivoire). À la lumière des constats de l'étude, le projet vise à lutter contre les inégalités et les stéréotypes liés au genre et à promouvoir les femmes à tous les niveaux de responsabilité dans les sociétés ivoirienne et ghanéenne à travers des médias (exemplaires) sensibles au genre. Le Projet souhaite ainsi renforcer les capacités des professionnels et professionnelles des médias ivoiriens et ghanéens à promouvoir, à travers leurs politiques et pratiques managériales et éditoriales, une représentation plus équilibrée des genres. Le Projet a été mis en œuvre sur une durée de 24 mois (de mars 2023 à février 2025) en partenariat avec la Media Foundation for West Africa (MFWA¹), organisation de défense de la liberté d'expression et de développement des médias autochtones en Afrique de l'Ouest basée à Accra (Ghana). Le projet « A Voix Egales » est un des projets phares de CFI ayant le marqueur genre 2 selon le critère du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE². En effet, CFI est une agence engagée en matière de lutte contre les stéréotypes de genre et l'égalité entre les femmes et les hommes et s'attache à concevoir et mettre en œuvre des projets marqueur genre 2 et a intégré systématiquement cet enjeu sur tous les autres projets. CFI a adopté en 2019 sa stratégie genre³ et en 2021 s'est doté d'une charte d'écriture égalitaire⁴. Le renouvellement de sa stratégie genre est en cours et l'évaluation du projet "A Voix Egales" devra permettre de nourrir la réflexion de CFI dans cette perspective de mise à jour et de renforcement de son action.

Huit médias (quatre au Ghana et quatre en Côte d'Ivoire) ont été sélectionnés pour participer au Projet. Chaque média propose un ou une responsable hiérarchique et deux journalistes, qui participent à diverses activités au cours de ces deux années. Les activités sont organisées sous forme de rencontres soit à échelle nationale au Ghana et en Côte d'Ivoire, soit réunissant les personnes participantes des deux pays.

Les responsables de médias participent à un programme pair-à-pair. Grâce à ce programme, ils et elles identifient les défis et les opportunités concernant l'égalité femmes-hommes dans leurs médias, fixent des objectifs propres à ceux-ci afin de mettre en place des outils et des actions pour atteindre ces objectifs. Le programme se compose de 3 ateliers et de sessions de coaching à distance. Contrairement à une

¹ <https://mfwa.org/fr>

² Marqueur 2, objectif principal signifie que « L'égalité homme-femme constitue l'objectif principal du projet/programme et sa recherche détermine de façon fondamentale la conception de ce dernier et les résultats qui en sont attendus. Ce projet/programme n'aurait pas été entrepris en l'absence de l'objectif de l'égalité entre les femmes et les hommes. » (source : <https://www.genre-developpement.org/politique-francaise/marqueurs-genre-ocde/#:~:text=Marqueur%20%2C%20objectif%20principal%20signifie,r%C3%A9sultats%20qui%20en%20sont%20attendus.>)

³ https://cfi.fr/sites/default/files/strategie_genre_cfi2019.pdf

⁴ <https://cfi.fr/fr/actualites/cfi-se-dote-dune-charte-decriture-egalitaire>

formation au format classique, le pair-à-pair permet d’encourager le partage d’expérience et l’entre-aide entre personnes d’un même niveau hiérarchique.

Les journalistes des médias sélectionnés bénéficient d’une formation en journalisme sensible au genre qui vise à les accompagner dans la production de contenus plus sensibles aux enjeux de l’égalité femmes-hommes. En complément d’une formation initiale, ces seize journalistes (deux par média) participent à des sessions de coaching individuel sous forme d’appui à la production.

De plus, seize femmes journalistes des médias participants, ainsi que seize autres journalistes (d’autres médias ou journalistes indépendantes) ont pris part à deux ateliers de renforcement de capacité pour favoriser leurs compétences en leadership.

Le Projet inclut également une série de sessions d’échanges et de concertation déclinées en Côte d’Ivoire et au Ghana pour renforcer le dialogue politique entre les organisations professionnelles et d’autres acteurs stratégiques. En complément, une conférence de haut niveau a été organisée au Ghana pour couvrir les enjeux spécifiques du journalisme sensible au genre en période électorale.

Une activité de sensibilisation a également été organisée auprès des étudiants et étudiantes de l’école de journalisme ISTC polytechnique basée à Abidjan. Cette activité ne figurait pas dans le cadre logique initial du projet et a été construite à la suite d’une manifestation d’intérêt de l’école.

Fiche technique du projet :

Titre du projet	« À voix égales » / « Equal voices »
Partenaire	Media Foundation for West Africa (MFWA)
Marqueur Genre CAD OCDE	2
Pays	Côte d’Ivoire & Ghana
Budget	430 000 euros, financé par CFI sur fonds propres
Calendrier	De mars 2023 à février 2025 (24 mois)
Objectifs du projet	<p>Objectif global : Combattre les inégalités et les stéréotypes de genre et promouvoir la femme à tous les niveaux de responsabilité dans les sociétés ivoirienne et ghanéenne à travers des médias sensibles au genre et exemplaires.</p> <p>Objectif spécifique : Renforcer les capacités des professionnels et des professionnelles des médias à promouvoir, par le biais de politiques et pratiques éditoriales et organisationnelles, une meilleure représentation du genre.</p>

Bénéficiaires direct-es	<ul style="list-style-type: none"> • Bénéficiaires direct-es au sein de 8 médias (identifié-es via appel à candidatures) : 24 professionnels et professionnelles (1 responsable et 2 journalistes (dont une femme) par média) • Bénéficiaires direct-es (autres journalistes) : 16 professionnelles en freelance ou issues d'autres médias (dont 16 femmes) • Bénéficiaires direct-es (acteurs institutionnels) : environ 20 représentant-es d'organisations socioprofessionnelles et d'institutions publiques • Non prévu initialement : des étudiants et étudiantes de l'école de journalisme ISTC polytechnique basée à Abidjan
Bénéficiaires indirect-es et finaux	<ul style="list-style-type: none"> • les professionnels et professionnelles des médias et l'ensemble des acteurs travaillant dans le secteur de l'information dans les deux pays • les auditeurs et auditrices des médias bénéficiaires • la population en général, via les médias montrant l'exemple
Résultats attendus	<p><u>Composante 1 (mise en œuvre par CFI)</u></p> <p>Résultat 1.1 – Les responsables des médias participants sont davantage sensibilisé-es aux questions d'égalité de genre, et déterminé-es à améliorer les pratiques éditoriales et/ou managériales.</p> <p>Résultat 1.2 – Les acteurs étatiques et non étatiques des secteurs médiatiques ivoirien et ghanéen (instances de régulation et d'autorégulation, organisations socioprofessionnelles, écoles de journalisme, etc.) sont engagés dans des échanges locaux et internationaux sur la thématique. Les principaux acteurs ivoiriens ont conjointement élaboré un document pour faire progresser l'égalité des sexes dans les médias de leur pays. / <i>complémentaire au Résultat 2.3</i></p> <p><u>Composante 2 (mise en œuvre par la MFWA)</u></p> <p>Résultat 2.1 – 16 journalistes se sentent capables de produire des contenus sensibles, sans stéréotypes de genre, et de promouvoir les femmes comme sources d'opinion et d'expertise.</p> <p>Résultat 2.2 – 32 professionnelles des médias voient leurs compétences et leur leadership renforcés, et se sentent davantage capables de poursuivre leurs aspirations professionnelles et leurs objectifs de carrière.</p> <p>Résultat 2.3 – Les acteurs étatiques et non étatiques des secteurs médiatiques ivoirien et ghanéen (instances de régulation et d'autorégulation, organisations socioprofessionnelles, écoles de journalisme, etc.) sont engagés dans des échanges locaux et internationaux sur la thématique. Les principaux acteurs ghanéens ont conjointement élaboré un document pour faire progresser l'égalité des sexes dans les médias de leur pays. / <i>complémentaire au Résultat 1.2</i></p>
Principales activités	<p><u>Activités préalables</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation de la convention de partenariat avec la MFWA - Préparation et traduction de supports de communication (flyers, etc.) - Identification et sélection des (médias) participants - Appels d'offres et contractualisation avec partenaires et prestataires <p><u>Activités liées au Résultat 1.1 (programme pair-à-pair)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Atelier régional pair-à-pair I au Ghana (Accra) - Atelier régional pair-à-pair II en Côte d'Ivoire (Abidjan) - Atelier régional pair-à-pair III en Côte d'Ivoire (Abidjan)

- Coaching à distance (6 jours / media)
- Activités liées au Résultat 1.2 (dialogue stratégique)**
- Séminaire de lancement réunissant les principales parties prenantes au Ghana (1 jour, Accra)
 - 6 sessions d'échange et de travail pour approfondir le dialogue entre parties prenantes du secteur des médias en Côte d'Ivoire (6 x ½ journée, Abidjan) / *complémentaire aux sessions organisées par la MFWA au Ghana*
 - Conférence de clôture réunissant les principales parties prenantes en Côte d'Ivoire (2 jours, Abidjan)
 - Atelier de sensibilisation sur le traitement des violences basées sur le genre dans les médias pour les étudiants et étudiantes de l'ISTC polytechnique (activité ajoutée au cours du projet)
- Activités liées au Résultat 2.1 (renforcement des capacités des journalistes)**
- Formation sur le journalisme sensible au genre pour 8 journalistes de médias participants (5 jours, Accra)
 - Formation sur le journalisme sensible au genre pour 8 journalistes de médias participants (5 jours, Abidjan)
 - Formation (session de suivi) sur le journalisme sensible au genre pour 8 journalistes de médias participants (3 jours, Accra)
 - Formation (session de suivi) sur le journalisme sensible au genre pour 8 journalistes de médias participants (3 jours, Abidjan)
 - Mentorat et coaching des 16 journalistes dans la production de contenus (2 jours / journalistes)
- Activités liées au Résultat 2.2 (autonomisation et leadership féminin)**
- « Women's empowerment training », 1^{er} groupe (2 professionnelles par média), au Ghana (4 jours, Accra)
 - « Women's empowerment training », 2^{ème} groupe (8 professionnelles indépendantes ou venant d'autres médias), au Ghana (4 jours, Accra)
 - « Women's empowerment training », 1^{er} groupe (2 professionnelles par média), en Côte d'Ivoire (4 jours, Abidjan)
 - « Women's empowerment training », 2^{ème} groupe (8 professionnelles indépendantes ou venant d'autres médias), en Côte d'Ivoire (4 jours, Abidjan)
 - Session de suivi et d'échange « Women's empowerment training » | 1^{er} et 2^{ème} groupe (16 professionnelles) au Ghana (2 jours, Accra)
 - Session de suivi et d'échange « Women's empowerment training » | 1^{er} et 2^{ème} groupe (16 professionnelles) en Côte d'Ivoire (2 jours, Abidjan)
- Activités liées au Résultat 2.3 (dialogue stratégique)**
- Conférence nationale sur les médias et l'autonomisation des femmes au Ghana (1 jour, Accra)
 - Conférence nationale sur les médias et l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire (1 jour, Abidjan)
 - 4 sessions d'échange et de travail pour approfondir le dialogue entre parties prenantes du secteur des médias au Ghana (4 x ½ journée, Accra) / *complémentaire aux sessions organisées par CFI en Côte d'Ivoire*
- Activités transversales et collectives**
- Coordination avec les autres projets CFI et MFWA
 - Échange entre les acteurs du projet (groupe WhatsApp par exemple) et intégration dans les réseaux professionnels plus larges de CFI et MFWA
 - Communication sur le site internet et les réseaux sociaux de CFI et MFWA
 - Échange régulier sur l'état d'avancement du dialogue stratégique

- | | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">- Reporting, suivi & évaluation- Audit financier et évaluation externe finale- Liaison et collaboration avec les partenaires de coopération locaux et internationaux.
Recherche de nouveaux partenariats et financements |
|--|--|

Le présent Appel à devis a pour objet la définition des termes contractuels du futur contrat, ci-après désigné « contrat », ultérieurement conclu entre CFI et le prestataire sélectionné. Les termes du contrat énoncés dans le présent Appel à devis ont valeur prévisionnelle / informative et pourront faire l'objet de modification unilatérale de la part de CFI préalablement à sa conclusion.

2. OBJET DU PRÉSENT APPEL A DEVIS

2.1. Objet

Le présent Appel à devis a pour objectif d'identifier un prestataire en capacité de réaliser les prestations attendues au titre de l'évaluation finale du projet « A Voix Egales ». Le présent Appel à devis ne constitue pour aucune société candidate une promesse d'attribution du futur contrat.

Le contrat conclu entre CFI et le prestataire choisi sera un contrat de prestation de services⁵ soumis aux dispositions du [Code de la commande publique](#).

2.2. Prestations prévisionnelles du contrat

2.2.1. Description des prestations

Les prestations confiées au prestataire seront :

La réalisation de l'évaluation finale du projet « A voix Egales » dans ses deux pays de mise en œuvre, à savoir la Côte d'Ivoire et le Ghana. Cette évaluation finale portera sur l'ensemble de la période d'exécution du Projet.

Ainsi, l'évaluation finale devra permettre :

1. De fournir une analyse critique et objective de la conception du Projet, de ses objectifs, des activités prévues et déployées, ainsi que de sa mise en œuvre sur toute sa période d'exécution ;
2. D'évaluer le Projet au travers des critères CAD de pertinence, de cohérence, d'efficacité, d'efficience, d'effets, d'impact et de durabilité, **en élaborant une liste de questions évaluatives pertinentes correspondant aux enjeux de l'évaluation présentés en l'annexe 1 et en y répondant ;**
3. De mesurer le niveau d'atteinte des objectifs général et spécifique initialement fixés ;
4. D'évaluer les résultats obtenus à court et moyen termes du Projet et sur les différentes typologies de bénéficiaires direct-es, à savoir les médias, les journalistes et les organisations socioprofessionnelles et institutions publiques ;
5. D'évaluer dans la mesure du possible, les résultats du Projet obtenus à court et moyen termes, notamment à travers les productions réalisées par les médias et les journalistes et les mesures prises

⁵ En application de l'Article L. 1111-4 du Code de la commande publique

par les organisations socioprofessionnelles et les institutions publiques, sur un échantillon des bénéficiaires finaux des médias soutenus par le Projet ;

6. De tirer des enseignements et de proposer à CFI des recommandations d'ordre stratégique et opérationnel (notamment en termes d'objectifs, de modes opératoires et de champs d'intervention) dans la perspective de capitalisation des bonnes pratiques pour de futurs projets d'appui aux médias sur la thématique de l'intégration du genre et de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. De plus, cette évaluation devra permettre de nourrir la nouvelle stratégie genre de CFI sur la base de ses enseignements concrets, notamment en termes de méthodologie, en prenant appui sur les effets et impacts constatés par le prestataire sur les bénéficiaires direct-es et finaux.

2.2.2. Méthodologie des prestations

Pour réaliser l'évaluation finale, le prestataire s'appuiera notamment sur la documentation du Projet (voir liste en annexe 3), ainsi que sur la documentation qu'il recueillera par lui-même.

En complément de cette étude documentaire, le prestataire appliquera la méthodologie d'évaluation qui aura été présentée dans son offre et qui aura été acceptée par CFI, en s'assurant de répondre aux questions évaluatives qu'il aura lui-même formulées dans son offre ; ainsi, il pourra déployer les différents outils d'enquête qu'il aura conçus, en présentiel et/ou en distanciel, à savoir des entretiens individuels ou collectifs, des focus group, des enquêtes en ligne via des questionnaires, des études de cas, des sondages, des analyses de contenus et de dispositifs de veille, auprès des différentes parties prenantes du Projet telles que les expert-es mobilisé-es, les bénéficiaires direct-es du Projet (médias, journalistes et personnes représentantes d'organisation socioprofessionnelles et d'institutions publiques, ainsi que les autres personnels des médias bénéficiaires et plus généralement la société civile). Le prestataire pourra également contacter les Ambassades de France⁶ de ces deux pays, qui ont été informées du projet et suivi son déroulement.

Pour effectuer ces enquêtes dans les deux pays de déploiement du projet, il est vivement recommandé que le prestataire ait recours à des expertises locales, à même d'avoir une complète compréhension et analyse des contextes et des enjeux sur le terrain.

De plus, il tentera, dans la mesure du possible, d'analyser les résultats et les effets du Projet auprès d'un échantillon de bénéficiaires finaux, à savoir les audiences des médias et journalistes bénéficiaires du Projet.

A noter : les outils d'enquête devront être déployés en français, pour les parties prenantes francophones de Côte d'Ivoire, et en anglais, pour les parties prenantes anglophones du Ghana, pour chacune des typologies de bénéficiaires.

⁶ La diplomatie française s'affiche clairement « féministe » et valorise les projets marqueur 2 financés par la France. <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/diplomatie-feministe/strategie-internationale-de-la-france-pour-l-egalite-entre-les-femmes-et-les/>

2.2.3. Organisation de l'évaluation finale

Un **comité de pilotage** (le « Copil ») de l'évaluation sera mis en place. Il sera composé du/de la ou des Responsables de Projets pour CFI, de la Coordinatrice du Projet basée en Côte d'Ivoire, la Responsable de projets pour la MFWA et de la Chargée de mission évaluation qualité.

Le Copil se réunira avec le prestataire, en présentiel ou en distanciel (à définir par CFI en fonction des possibilités) pour la réunion de cadrage et pour examiner les différents livrables et formuler des observations, notamment lors du cadrage de la prestation, à la fin de chacune des phases de la Prestation, ainsi que pour la présentation des résultats de l'évaluation par le prestataire.

Le Responsable de projets sera l'interlocuteur principal du prestataire. Il assurera l'organisation des réunions du comité de pilotage, sera destinataire des livrables indiqués ci-dessous et en assurera la diffusion auprès des membres du Copil.

Tous les rendez-vous avec les parties prenantes seront organisés par le Prestataire, en individuel, ou en groupe, selon la méthodologie qui sera détaillée dans son offre et qui aura été acceptée par CFI. L'ensemble des outils d'enquête seront conçus, rédigés en français et en anglais et administrés par le prestataire conformément aux méthodologies détaillées dans son offre, et feront l'objet de validation par CFI.

L'évaluation se déroulera en quatre phases :

Phase 1 - Cadrage de l'étude : cette phase, qui commencera par une réunion de cadrage organisée par CFI en présentiel ou en distanciel (à définir par CFI), commencera par une présentation Powerpoint de l'offre du prestataire et sera destinée à un échange entre le prestataire et le Copil pour apporter des précisions sur :

- Les attentes de CFI,
- La présentation du Projet, de ses activités et de ses principaux résultats pour chacune des deux composantes,
 - Le matériel remis à cette occasion au prestataire (documentation sur le projet et ses activités, liste des coordonnées des prestataires et des bénéficiaires, questionnaires d'évaluation des activités, liste et l'analyse des productions réalisées, etc..),
- L'organisation générale de l'évaluation,
- Le calendrier prévisionnel de mise en œuvre,
- La présentation des attendus au niveau des divers livrables.

Dans la perspective de la rédaction de la note de cadrage, pour compléter sa compréhension des attentes de CFI, le prestataire conduira lors de cette phase les premiers entretiens, à distance ou en présentiel, auprès du, de la ou des responsables de projets de CFI, de la direction géographique de CFI, de la Coordinatrice du Projet basée en Côte d'Ivoire et du partenaire de mise en œuvre MFWA.

Après la réunion de cadrage et l'étude des principaux documents, le prestataire remettra au Responsable du projet la note de cadrage (environ 10/12 pages, hors annexes).

La note de cadrage sera présentée par le prestataire, sous la forme d'un document Powerpoint, au cours d'une réunion avec le Copil, qui la validera et formulera ses observations. En cas de demande de modifications de la part du Copil, le prestataire disposera de quatre (4) jours calendaires pour envoyer la version modificative de la note de cadrage.

Phase 2 - Etude documentaire, entretiens à distance ou en présentiel avec CFI et les principales parties prenantes du Projet et conception des outils d'enquête : Le prestataire étudiera les documents remis par CFI lors de la phase 1, ainsi que ceux qui pourraient lui être remis au cours des entretiens en phase 2. Il pourra analyser et consolider les rapports narratifs et financiers intermédiaires produits par MFWA, les comptes-rendus des activités ainsi que l'ensemble des données recueillies via le système de suivi-évaluation, notamment les évaluations des bénéficiaires direct-es du projet, ainsi que la liste et l'analyse des productions réalisées. Il poursuivra les entretiens à distance ou en présentiel à partir de la liste des contacts qui lui sera remise.

Les outils d'enquête, produits en français et en anglais, notamment les différents types de questionnaire pour les enquêtes en présentiel ou en ligne, les entretiens individuels ou collectifs ou les focus groups, les études de cas, etc. seront proposés par le prestataire et devront être validés par le Copil, au plus tard dix (10) jours avant le démarrage de la phase 3.

À l'initiative de CFI, une réunion de débriefing du prestataire avec le Copil sera organisée, afin de valider la phase 2 et de décider de la date de lancement de la phase 3.

Phase 3 – Enquête dans les 2 pays (Côte d'Ivoire et Ghana) et participation à la conférence de clôture du projet à Abidjan : au cours de cette phase, le prestataire interrogera en présentiel de préférence (en distanciel au besoin) les parties prenantes, dont les bénéficiaires direct-es du projet, telles que précisées en annexe 2.

Le Prestataire procédera ainsi au recueil d'informations, à l'aide des outils d'enquêtes validés par le Copil, auprès des bénéficiaires direct-es du Projet et des autres parties prenantes du Projet. Le Prestataire participera en outre à la conférence de clôture du Projet prévue à Abidjan au mois d'avril 2025 (2 jours, date à confirmer) afin de recueillir des informations complémentaires et organiser d'éventuels ateliers de concertation et de recueils d'information.

Il analysera les résultats et les effets du Projet auprès des différentes catégories de bénéficiaires direct-es et, dans la mesure du possible, d'un échantillon de bénéficiaires finaux dans chacun des deux pays de déploiement.

A des fins de parangonnage, le Prestataire s'efforcera d'interroger d'autres bailleurs intervenants dans le secteur des médias des deux pays afin d'identifier leurs axes d'intervention et leur complémentarité avec le Projet concernant la lutte contre les stéréotypes de genre et la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les médias.

A l'issue de son enquête de terrain et préalablement à la rédaction du rapport d'évaluation (phase 4), une réunion de débriefing de la phase 3 sera organisée entre le prestataire et le Copil, au cours de laquelle le prestataire présentera ses premières analyses, sous format Powerpoint.

Phase 4 – Rédaction des rapports d'évaluation : cette phase sera décomposée en deux étapes, la rédaction du rapport provisoire d'évaluation et sa finalisation.

1 - Le rapport provisoire sera présenté au Copil au moyen d'une présentation Powerpoint des différents points d'intérêts et des conclusions de l'évaluation. Le Copil fera part de ses observations dont le prestataire devra tenir compte lors de la rédaction du rapport final pour que celui-ci soit validé.

2 - Le rapport final sera présenté au comité de direction de CFI au moyen d'une présentation Powerpoint des différents points d'intérêts et des conclusions de l'évaluation, tenant compte des remarques du Copil sur le rapport provisoire.

3 – Les principales conclusions et recommandations de l'évaluation seront également partagées avec les bénéficiaires direct-es du Projet, à l'occasion d'une réunion avec le prestataire, et le Copil, à distance ou en présentiel si le prestataire dispose de consultant-es sur place dans les deux pays.

2.2.4. Calendrier prévisionnel

Phase 1 : Cadrage de l'évaluation

- **Au plus tard sept (7) jours calendaires après la signature du contrat pour l'évaluation finale :** réunion de cadrage entre le comité de pilotage et le prestataire, et remise des éléments documentaires.
- **Au plus tard sept (7) jours calendaires après la réunion de cadrage :** remise de la note de cadrage par le prestataire.
- **Au plus tard sept (7) jours calendaires après réception de la note de cadrage :** validation de la note de cadrage par CFI, lors d'une réunion d'échange sur la note de cadrage avec le prestataire.

Phase 2 : Etude documentaire, entretiens avec les principales parties prenantes & conception d'outils d'enquête

- **Au plus tard vingt-et-un (21) jours calendaires après la validation de la note de cadrage :** envoi des matrices des outils méthodologiques, notamment des questionnaires d'enquête à CFI tout d'abord en français, puis après validation par CFI, également en anglais.
- **Au plus tard sept (7) jours calendaires après la date de validation des matrices de questionnaires d'enquête par CFI :** Réunion de débriefing de la phase 2 et lancement de la phase 3.

Phase 3 : Enquête en Côte d'Ivoire et au Ghana et participation à la réunion de clôture du projet à Abidjan en avril 2025

- **Au plus tard quarante-cinq (45) jours calendaires après la date de la réunion de débriefing de la phase 2 :** réunion de débriefing de la phase 3.

Phase 4 : Rédaction du rapport

- **Au plus tard trente (30) jours calendaires après la date de la réunion de débriefing de la phase 3 :** remise du rapport provisoire.
- **Au plus tard sept (7) jours calendaires après la date de remise du rapport provisoire :** réunion de présentation du rapport provisoire au comité de pilotage (sous forme d'une présentation Power Point).
- **Au plus tard sept (7) jours calendaires après la date de transmission des remarques sur le rapport provisoire :** remise du rapport final et de la synthèse.
- **Au plus tard sept (7) jours après la date de remise du rapport final :** présentation du rapport final au comité de direction de CFI et aux Ambassades de France des deux pays (sous forme d'une présentation Power Point).
- **Au plus tard quinze (15) jours après la date de remise du rapport final :** présentation du rapport final à toute ou partie des bénéficiaires du Projet (sous forme d'une présentation Power Point).

2.2.5. Livrables et échéances prévisionnels

Type de livrables	Echéances
Note de cadrage en anglais	Au plus tard sept (7) jours calendaires après la réunion de cadrage
Matrices de questionnaires d'enquête en français et en anglais	Au plus tard vingt-et-un (21) jours calendaires après la validation de la note de cadrage
Rapport provisoire en anglais	Au plus tard trente (30) jours calendaires après la réunion de débriefing de la phase 3
Présentation PPT du rapport provisoire au Copil en anglais	Au plus tard sept (7) jours calendaires après la date de remise du rapport provisoire
Rapport final et synthèse du rapport final en anglais et en français	Au plus tard sept (7) jours après la transmission des remarques sur le rapport provisoire
Présentation PPT en français du rapport final au Comité de direction de CFI et aux Ambassades de France	Au plus tard sept (7) jours après la date de remise du rapport final
Présentation PPT du rapport final aux bénéficiaires direct-es du projet (en français pour les francophones et en anglais pour les anglophones)	Au plus tard sept (15) jours après la date de remise du rapport final

Les livrables devront être rédigés en anglais. Le rapport final, la synthèse du rapport final et le PPT du rapport final devront aussi être rédigés en français.

Les langues de communication utilisées dans le cadre de cette Prestation, des réunions et de l'ensemble des livrables seront l'anglais en priorité, et le français.

Tout livrable non-rédigé en anglais fera l'objet d'un refus par CFI, le Prestataire devra effectuer les modifications afin de se conformer aux langues imposées dans un délai qui lui sera transmis par CFI sans que cela ne fasse l'objet d'une rémunération ou compensation de quelque nature ou montant qu'elle soit.

3. DUREE PREVISIONNELLE DU CONTRAT

La durée du futur Contrat sera de cinq (5) mois à compter de la date de signature par la dernière des deux parties.

Aucune reconduction ne sera accordée.

4. LIEU D'EXECUTION DES PRESTATIONS

Les prestations seront principalement exécutées en Côte d'Ivoire, au Ghana, dans le lieu habituel d'exercice du prestataire, éventuellement à Issy-les-Moulineaux en France, et en distanciel. Le prestataire se rendra également à la conférence de clôture du projet, prévue en avril 2025, à Abidjan.

Les réunions du comité de pilotage, de travail et d'échanges avec CFI, pourront être organisées en visio-conférence ou au siège de CFI (Issy-les-Moulineaux), sur demande de CFI.

5. VALEUR TOTALE ESTIMEE

5.1. Montant et forme des prix

L'enveloppe financière maximale allouée à la réalisation des prestations dans le cadre du contrat s'élève à vingt mille euros hors taxes (20 000 € HT).

Les prestations du contrat sont réglées par un prix global et forfaitaire fixé dans le devis estimatif daté et signé par la société candidate.

5.2. Contenu des prix

Les prix comprennent notamment l'ensemble des charges fiscales, parafiscales ou autres frappant les Prestations et tous les autres frais liés à l'exécution de celles-ci, notamment :

- La cession des droits de propriété intellectuelle ;
- Les frais d'assurance ;
- L'ensemble des frais de missions, notamment ceux correspondant à la participation du prestataire à la conférence de clôture du projet, prévue en avril 2025, à Abidjan ;
- Les frais de secrétariat et notamment de reprographie et de timbre.

5.3. Prix en cas de sous-traitance

En cas de sous-traitance, les prix du contrat sont réputés couvrir les frais de coordination et de contrôle, par le prestataire, de ses sous-traitants ainsi que les conséquences de leurs défaillances éventuelles.

6. CONDITIONS D'ENVOI DES PROPOSITIONS

6.1. Contenu des propositions

Toute proposition incomplète fera l'objet d'un refus de la part de CFI sans que la société candidate n'ait la possibilité de la compléter.

Chaque société candidate doit produire une proposition complète comprenant l'ensemble des pièces et informations énumérées ci-après, sous peine d'être éliminée par CFI :

- 1) Une proposition technique** (vingt (20) pages maximum recto A4 hors annexes) décrivant la méthodologie proposée pour conduire les prestations, au regard notamment, de la propre

expérience de l'équipe ou la personne dédiée au contrat au sein de la société candidate (détail des expériences en lien avec le contrat). La société candidate y exposera sa compréhension de l'évaluation attendue. Elle fera état de sa manière d'aborder l'évaluation des projets de développement médias en Afrique de l'Ouest, notamment sur les deux (2) pays concernés par le projet, à travers le renforcement des capacités des journalistes et des responsables de médias et des personnes représentantes des organisations socioprofessionnelles et des institutions publiques, en particulier sur les thématiques de la lutte contre les stéréotypes de genre et l'égalité entre les femmes et les hommes dans les médias.

Elle y proposera une **matrice d'évaluation** ainsi qu'une **liste des questions évaluatives** qui développeront les enjeux présentés dans l'annexe 1, et donnera les indications précises sur les **méthodologies** proposées (types d'enquêtes, parties prenantes interrogées, etc.).

La société candidate y présentera aussi un calendrier prévisionnel de l'évaluation et indiquera sa disponibilité sur la période couvrant l'évaluation jusqu'à la remise et la présentation de son rapport final.

La répartition des jours/expert par phase de l'évaluation et par membre de l'équipe sera indiquée. Les noms des expert-es et leurs fonctions spécifiques dans le cadre de cette évaluation seront précisés. Un tableau récapitulatif mettra en regard le(s) nom(s) de(s) expert-e(s), les principaux travaux à effectuer et le nombre de jours/expert correspondant. Le nombre total de jours/expert prévu sera également pris en considération ;

La participation de femmes dans l'équipe proposée ainsi que le recours à des consultant-es implanté-es dans chacun des deux pays sont vivement encouragés.

L'équipe devrait être bilingue français/anglais.

- 2) Le CV de chaque personne membre de son équipe en charge de l'exécution des prestations au sein de la société candidate, les références de chaque membre devront être détaillées en matière d'évaluation de projets similaires, notamment sur les thématiques de la lutte contre les stéréotypes de genre et de l'égalité entre les femmes et les hommes en Afrique de l'Ouest. Les candidatures féminines sont vivement encouragées ;
- 3) **Une proposition financière**, présentant le prix global et forfaitaire hors taxe (HT). Ce montant a valeur contractuelle.

L'ensemble de ces documents devra être rédigé en langue française ou anglaise par la société candidate sous peine de voir sa proposition éliminée par CFI.

6.2. Conditions d'envoi des propositions

La société candidate devra remettre sa proposition aux adresses électroniques suivantes : thomas.delalandre@cfi.fr , copie : marie-laure.brillet@cfi.fr **avant la date limite indiquée en page de garde du présent Appel à devis.**

Seules seront analysées les propositions qui ont été reçues au plus tard à la date et à l'heure limites mentionnées en page de garde du présent Appel à devis. Les propositions qui sont reçues ou remises après ces date et heure ne seront pas prises en compte.

Une fois sélectionné, le prestataire devra fournir à CFI des documents complémentaires⁷.

6.3. Délai de validité des propositions

Le délai de validité des propositions est fixé à soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

En répondant au présent Appel à devis, la société candidate a accepté sans réserve les conditions. Sa candidature et son offre l'engagent pour toute la durée prévue au présent article.

La société candidate ne peut se désengager avant expiration de ce délai.

7. SELECTION DES PROPOSITIONS

Critères		Pondération
Critère 1	Valeur technique	90%
Sous-critère 1.1	Compréhension des enjeux du projet et de l'évaluation pour CFI et son partenaire de mise en œuvre MFWA (objectifs, attentes, résultats attendus de l'évaluation) : <ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte des contextes ghanéens et ivoiriens au niveau du secteur médiatique dans l'analyse des enjeux du projet et de l'évaluation ; - Contribution du projet à alimenter la réflexion interne en termes d'intégration des enjeux liés à l'égalité femme/homme dans les projets de CFI (cf. renouvellement de la stratégie genre de CFI). 	25
Sous-critère 1.2	Qualité de la méthodologie et des process proposés : <ul style="list-style-type: none"> - Pertinence des questions évaluatives proposées - Approches et posture(s) d'évaluation ; - Méthodes de collecte & outils d'enquête ; 	30

⁷ Une fois sélectionné, le Prestataire devra fournir à CFI l'intégralité des documents mentionnés dans le courrier d'attribution :

Pour les sociétés domiciliées en France :

- Une attestation de régularité fiscale ou équivalent, datant de moins de six mois, attestant de la souscription des déclarations et les paiements correspondants à l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés et la taxe sur la valeur ajoutée. Ce certificat est délivré par l'administration fiscale dont relève le demandeur ;
- Une attestation de régularité sociale ou équivalent, datant de moins de six mois, attestant que la société candidate est à jour de ses déclarations sociales et du paiement des contributions et cotisations de sécurité sociale (en France, ce certificat est délivré en ligne sur le site de l'Urssaf) ;
- Document officiel de la banque mentionnant le titulaire du compte, l'IBAN et le code BIC du compte.

Pour les sociétés domiciliées en dehors de la France :

- Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou un document mentionnant son nom, sa dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel ;
- Document officiel de la banque mentionnant le titulaire du compte, l'IBAN et le code BIC du compte

	<ul style="list-style-type: none"> - Méthodes d'analyse et de construction de recommandations stratégiques et opérationnelles ; - Qualité de la rédaction et de la présentation de la proposition technique. 	
Sous-critère 1.3	<p>Compétences et références détaillées de la société candidate et des membres de l'équipe dédiée à la mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expérience dans la réalisation d'évaluations dans les pays concernés ou dans la sous-région ; - Expériences dans le domaine du renforcement de capacités des médias ; - Maîtrise des enjeux liés à l'intégration du genre dans les médias, si possible dans les deux pays de déploiement du Projet ; - Excellente connaissance des secteurs médiatiques ivoiriens et ghanéens ; - Maîtrise du français et de l'anglais. 	35
Critère 2	Valeur du prix	10%
	Prix	10

Si besoin, les (3) trois offres ayant reçu la meilleure notation lors de l'évaluation des critères par le comité de sélection de CFI pourront être auditionnées par ce dernier. Les sociétés candidates concernées en seront informées dans un délai minimum de quatre (4) jours avant la date de l'audition.

Les auditions se dérouleront en visioconférence.

Durée totale d'une heure (1h) par société candidate, chacune des auditions se déroulera comme suit :

- 15 min : présentation de l'offre, parcours et expérience pertinente du personnel dédié
- 15 min : compréhension des enjeux et échanges sur l'évaluation du projet
- 10 min : approche méthodologique et périmètre de la mission
- 20 min : questions réponses sur l'évaluation, CFI et/ou le projet

ANNEXE 1 : Enjeux prioritaires (liste non exhaustive)

La présente liste est non-exhaustive et pourra faire l'objet de modifications ultérieures de la part de CFI. Elle peut également faire l'objet d'ajout(s) de la part du prestataire.

Dans le cadre de la rédaction de la proposition technique, le prestataire proposera une liste détaillée de questions évaluatives en lien avec chacun de ces enjeux, conformément à l'article « 2.2 prestations confiées au prestataire » du présent document.

1. Enjeux liés à la **pertinence** du projet vis-à-vis de :
 - L'Etude préalable réalisée par le GRET sur l'égalité des genres dans les médias et dans les contenus médiatiques (Côte d'Ivoire, Ghana, Niger, République Démocratique du Congo) réalisée en 2021/2022,
 - Des besoins des médias,
 - De la logique d'intervention et d'adaptation du projet,
 - Des choix du partenaire de mise en œuvre, des médias bénéficiaires, des journalistes, des personnes expertes et intervenantes, etc.

2. Enjeux liés à la **cohérence** du projet :
 - Cohérence des moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs ;
 - Cohérence du Projet avec les autres projets sur la même thématique et sur la même zone,
 - Relations de causes à effets vérifiables.

3. Enjeux liés à **l'effectivité** et **l'efficience** :
 - Coordination entre les différentes parties prenantes entre elles et avec les bénéficiaires ;
 - Qualité des activités mises en œuvre ;
 - Adaptation aux contextes locaux,
 - Prise en compte des contraintes, etc.

4. Enjeux liés à **l'efficacité** :
 - Meilleure sensibilisation à la lutte contre les stéréotypes de genre et à l'égalité entre les femmes et les hommes dans les médias, pour les personnes professionnelles des médias, et les organisations socioprofessionnelles et institutionnelles,
 - Mise en application des enseignements et vérification d'acquisitions de nouvelles connaissances et compétences par les bénéficiaires direct-es,
 - Qualité des contenus produits et des démarches entreprises au sein des médias et des organisations socioprofessionnelles et institutionnelles bénéficiaires,
 - Résultats concrets produits des sessions d'échanges et de concertation,
 - Elaboration conjointe d'un document par les principaux acteurs ghanéens pour faire progresser l'égalité des sexes dans les médias de leur pays.
 - Renforcement mutuel via le programme pair à pair.

5. Enjeux liés aux **effets, impact** et **durabilité** :

- Changements observés au sein des médias et des organismes bénéficiaires, dans les comportements des personnes formées ;
- Changements observés dans les productions médiatiques des bénéficiaires et auprès des publics destinataires de ces productions ;
- Évolutions de la prise en compte des enjeux de genre dans les médias et dans le secteur médiatique des deux pays ;
- Publication, diffusion et prise en compte du document produit par les principaux acteurs ghanéens pour faire progresser l'égalité des sexes dans les médias de leur pays,
- Impact sur le dialogue entre les médias et les autorités publiques dans chacun des deux pays.

ANNEXE 2 : Liste non-exhaustive des parties prenantes

NB : la liste et les coordonnées des contacts mentionnés ci-dessous de 1 à 6 seront fournis par CFI.

1. **CFI** (4 personnes) :
 - Le Directeur Afrique ;
 - la Directrice du Pôle Afrique de l'Ouest ;
 - les deux Responsables du Projet.

 - la Coordinatrice du Projet basée en Côte d'Ivoire (prestataire de services pour CFI)
2. **MFWA** (3 personnes) :
 - la responsable de projet ;
 - la coordinatrice de projet ;
 - l'assistante de projet ;
 - le coordinateur logistique.
3. Composante 1 : Les expert-es et intervenant-es mobilisé-es par CFI (4 personnes)
 - le coordinateur logistique ;
 - la coordinatrice médias, point focal ;
 - la coach francophone pour le programme pair-à-pair ;
 - la coach anglophone pour le programme pair-à-pair.
4. Composante 2 : Les expert-es et intervenant-es mobilisé-es par la MFWA (liste à confirmer)
5. Composante 1 : Les **bénéficiaires direct-es des activités de renforcement de capacités** (responsables de médias et journalistes)
 - Bénéficiaires direct-es au sein de 8 médias (identifié-es via appel à candidatures) : 24 professionnels et professionnelles (1 responsable et 2 journalistes (dont une femme) par média)

 - Bénéficiaires direct-es (autres journalistes) : 16 professionnelles en freelance ou issues d'autres médias (dont 16 femmes)
6. Composante 2 : Les bénéficiaires des activités de dialogue institutionnel et plaidoyer (représentant-es d'organisation socioprofessionnelles et d'institutions publiques) : environ 20 personnes
7. Les étudiants et étudiantes de l'ISTC polytechnique bénéficiaires de l'atelier de sensibilisation sur le traitement des violences basées sur le genre dans les médias (activité ajoutée au cours du projet) : environ 100 XXX personnes
8. Ambassades de France des deux pays : 1 personne par pays

ANNEXE 3 : Liste non-exhaustive des documents du Projet

1. La note de présentation du Projet ;
2. La stratégie genre de CFI et la stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes ;
3. Pour chacune des activités mises en œuvre dans le cadre du projet, les objectifs et le contenu de l'activité, les rapports de mission des expert-es intervenant-es, la liste et les coordonnées des bénéficiaires, le compte rendu de l'activité ;
4. Le dossier des candidatures des médias avec les notations du jury de sélection et le document de synthèse de toutes les candidatures ;
5. La liste des productions des journalistes des médias bénéficiaires issues du projet (avec les liens hypertextes permettant l'accès) ;
6. Les dossiers de suivi de coaching des responsables de médias avec les objectifs fixés, les réalisations et le résumé des sessions de travail
7. La liste non exhaustive des coordonnées des personnes à interviewer (voir annexe 2).
8. Etude « L'égalité des genres dans les médias et les contenus médiatiques en Afrique subsaharienne » réalisée par le GRET en 2021-2022

FIN DE L'APPEL A DEVIS